

## **SOYEZ PLUS RAPIDE QUE LA FIBRE, Anticipez son installation !**

Le raccordement THD42 vous permet de connecter votre logement au réseau fibre optique de la Loire. Une prise dédiée au Très Haut Débit peut être installée **gratuitement** chez vous jusqu'en 2025 par une entreprise du territoire.

La prise spéciale doit être placée idéalement à côté de votre téléviseur et à proximité d'une prise électrique ou à l'endroit de votre choix (bureau, salon, local technique...). Vous devez vous assurer que le cheminement est possible à partir des gaines existantes ou à poser par vos soins, ou le cas échéant en apparent de long des plinthes ou en faux plafond. Dans le cas d'une pose en apparent, les éventuels percements de murs, de cloisons, des cadres de portes sont à prévoir par vos soins.

Dans le cas d'une nouvelle construction (permis de construire ou permis d'aménager déposé après le 1er janvier 2019), votre participation à l'arrivée de ce réseau sera de 1 200 €. Un formulaire d'engagement vous sera transmis lors de l'instruction de votre autorisation d'urbanisme.

Les habitants des communes concernées par THD42 peuvent donc demander l'installation de leur prise en se connectant sur le site [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr) « espace raccordement ». Si votre habitation ne possède pas la « pastille bleue » qui apparaît sur la carte quand vous vous connectez, n'hésitez pas à remplir le formulaire « rajout de point prises ».

En faisant installer votre prise spéciale par une entreprise mandatée par THD42, vous êtes assurés de la qualité du travail réalisé. Ces prestataires locaux ont été sélectionnés et sont contrôlés par le SIEL-TE.

Une fois la prise installée, vous pouvez contacter le fournisseur d'accès internet de votre choix pour vous abonner. Le réseau THD42 est adapté pour recevoir tous les types de forfaits.

Le SIEL-TE, en partenariat avec toutes les collectivités de la Loire, a construit le réseau THD 42, le premier Réseau d'Initiative Publique de France. Le Syndicat réalise les pré-raccordements et assure la vie du réseau (dissimulation, dévoiement et extension des réseaux). THD 42 Exploitation gère l'exploitation et la commercialisation du réseau.

L'accès au numérique constitue un enjeu majeur de l'aménagement du territoire : garantir la couverture numérique répond autant à une exigence d'égalité que de développement et d'attractivité économique.

**Pour en savoir plus, appelez la cellule « usagers »**

**de la fibre publique THD42 au 04 77 430 855**